

Compte-rendu du conseil d'école du 19/11/2024 18h

Présents :

Enseignants : Marie-Noëlle Ramseyer, Sandra Baigue, Anne Pierron, Annaëlle Berthod, Eric Martinez, Karelle Bôle du Chomont, Magaly Gavillot, Stéphane Blot

Atsems : Hélène Pacaud, Corinne Chaboud, Sophie Bouakaz, Jessica Rognon

Périscolaire : Romane Chaillot, Vanessa Boillot

Mairies/ CCPR : Dominique Guiguen (Maire de Boult), Hervé Béliard, Jacqueline Macheteau (Bussières), Alexandre Ormaux (Maire de Chaux la Lotière), Christelle Cuenot (Vice présidente CCPR), Thierry Enderlin (Directeur Général des Services)

Parents d'élèves : Cindy Pourchet, Aurélie Fauqueux, Thierry Damideaux, Sarah Jeanneret, Sonia Magnenet, Laetitia Humbert, Johan Cappi, Claire Tessier

Association des Bobuchots : Mélanie Figard, Jennifer Girod, Laura Reddouh

Excusés : Tatiana Mars, Sophie Plagne (enseignantes), Nadine Wantz (Présidente CCPR), Gaetan Poirson, Léa Inzéo (parents d'élèves)

- **Présentation de l'équipe pédagogique, effectifs et répartition par classe, bilan de rentrée.**

Nouvelles enseignantes dans l'équipe cette année : Madame Sophie Plagne pour la classe des PS/MS et Madame Marjorie Mathieu les lundis et mardis en classe de CM1/CM2 (décharge de direction).

Madame Tatiana Mars, enseignante remplaçante rattachée à l'école, sera en charge de la classe de CM2 avec Madame Ramseyer.

4 AESH (Assistantes d'Elèves en Situation de Handicap) sont présentes sur l'école.

1 « Contrat Civique » également présente sur l'école pour accompagner des groupes d'élèves (sorties, EPS, ateliers...)

L'année a débuté avec 249 élèves répartis sur 10 classes :

PS : Madame Berthod, Atsem : Madame Rognon: 26 élèves

PS/MS : Madame Plagne, Atsem : Madame Chaboud : 24 élèves

MS/GS : Madame Pierron, Atsem : Madame Bouakkaz : 24 élèves

GS : Madame Baigue, Atsem : Madame Pacaud : 26 élèves

CP : Madame Bôle du Chomont : 24 élèves

CP/CE1 : Monsieur Martinez : 25 élèves

CE1/CE2 : Madame Gavillot : 25 élèves

CE2/CM1 : Monsieur Blot : 24 élèves

CM1/CM2 : Madame Mathieu (lundi/mardi) et Monsieur Baillaud (jeudi/vendredi) : 25 élèves

CM2 : Madame Ramseyer (mardi/jeudi) et Madame Mars (lundi/vendredi) : 25 élèves

Il est souligné que l'école bénéficie de 4 Atsems pour les 4 classes de maternelle, ce qui favorise grandement la gestion et l'accompagnement des élèves dans leurs apprentissages.

Les effectifs prévus pour la rentrée scolaire prochaine sont sensiblement les mêmes.

- **Résultat des élections de parents d'élèves :**

Participation de 45,53 % (40,96% l'année dernière).

Sont élus :

Titulaires	Suppléants
Sonia Magnenet	Sarah Jeanneret
Aurélie Fauqueux	Christelle Gentit
Sébastien Cooper	Johan Cappi
Léa Inzeo	
Julien Ciglia	
Claire Bartolini	
Laetitia Humbert	
Cindy Pourchet	
Thierry Damideaux	
Gaetan Poirson	

- **Règlement intérieur**

Rappels :

Absence : Il est souligné l'importance de prévenir l'école pour toute absence d'un élève.

Prise de médicaments : PAI obligatoire pour toute prise de médicaments sur le temps scolaire. Ordonnance obligatoire pour prise de médicaments sur le temps méridien (le personnel doit être prévenu).

Le règlement est approuvé à l'unanimité.

- **Plan de lutte contre le harcèlement**

Le protocole « PHARE » (Plan de Lutte contre le Harcèlement à l'Ecole) a été mis en place à l'école depuis l'année dernière. Ce dispositif permet d'agir plus efficacement pour repérer d'éventuels élèves en souffrance, intervenir rapidement et efficacement sur les situations et travailler en association avec les parents et au besoin avec le pôle ressources de circonscription et le médecin scolaire.

Monsieur Blot est l'enseignant référent « harcèlement ». Sa présence lors de réunion avec un élève, l'enseignant de la classe et le directeur, renforce l'écoute et la lecture des propos recueillis qu'il est amené à consigner dans un registre indispensable pour des éventuels suivis.

- **Sorties et projets effectués ou à prévoir :**

Quelques classes ont pu organiser une randonnée pédestre en début d'année scolaire, d'autres ont dû annuler à cause du mauvais temps.

11 novembre : des élèves volontaires de CM1 ou CM2 se sont rendus au monument aux morts de leur village où ils ont chanté la Marseillaise et récité un poème, encadrés par Monsieur Baillaud (Boult et Chaux) et Madame Ramseyer (Boulot et Bussières).

L'école est équipée cette année d'un Laboratoire de Fabrication (FalLab) qui comprend une imprimante 3D, une découpeuse vinyle, une scie à chantourner, une machine à coudre et un programmeur « microbit ». Des projets commencent à naître autour de l'utilisation de ce matériel.

Les élèves de CM1 et CM2 suivront des séances natation à la piscine de Noidans les Vesoul en 5^e période scolaire. Ce projet est financé par la CCPR.

Le gymnase de Voray sera utilisé cet hiver par les élèves de l'élémentaire. Les trajets en car seront financés par l'Association des Bobuchots.

D'autres projets en lien avec la Maison de la Nature ou l'Ecole de Musique sont à venir.

Association des Bobuchots : Marché de Noël dans la cour de l'école prévu le 13/12.

Fin du Conseil d'école à 19h50